



VOLUNTARY INFORMATION SHEET ON SAFETY DATA

Important preliminary information:

According to the Hazard Communication Standard of the Occupational Safety and Health Administration, Requirement [29CFR1910.1200(b)(6)(v)] and Canadian WHMIS, MSDSs are required for all hazardous chemicals; however, these standards specify that the regulation does not apply to “**articles**”.

“Articles” by definition of the Standard, “means a manufactured item other than a fluid or particle: (i) which is formed to a specific shape or design during manufacturing; (ii) which has end use function(s) dependent in whole or in part upon its shape or design during end use; and (iii) which under normal conditions of use does not release more than very small quantities, e.g., minute or trace amounts of a hazardous chemical and does not pose a physical hazard or health risk to employees.”

We wish to inform you that the product in this document is exempt from the regulation on the safety data sheets.

With this document, we want to provide the user with voluntary information about the product's safety data, which looks and is similar to a safety data sheet. This voluntary information has been sent to us by our supplier.

Should you require additional information or clarification regarding this subject, please contact Industries 3R.

Section 1 : IDENTIFICATION

IDENTITY

Part Number	TXP1100SS
Identity	High temperature fiberglass fabric with a stainless steel reinforcement
Description	Stainless steel reinforced high temperature fiberglass fabric

SUPPLIERS

Industries 3R Inc.
55, Road 116 West, Danville, (Québec) J0A 1A0
819-839-2793
Info@industries3r.com
www.industries3r.com
Recommended use of the product: Thermal insulation, fire protection, smoke protection, reinforcements

Section 2 : HAZARDS IDENTIFICATION

Description of the risks

Loomstate products made of E-glass and silicate glass are not classified as dangerous. The filaments used are bigger than 3µ m and "irrespirable". It is proved that they do not cause lung cancer.

Additional information on risks for humans and environment

Fibre glass filament is a mechanical irritant. Breathing dust and fibres may cause short term irritation of the mouth, nose and throat. Skin contact may cause short term mechanical irritation.

Section 3 : COMPOSITION / INFORMATION ON INGREDIENTS

Base materials of products are E-glass and silicate glass threads of endless filaments and a size.

CAS-no.: 65997-17-3

According to the regulations 67/548/EEC and the American standard TSCA (Toxic Substances Control Act), textile E-glass is not a substance but a product made of E-glass in form of continuous glass fibres and a size.

The used V4A-wire is a stainless steel containing a nickel concentration of more than 1%, which is firmly metal bonded in the material. It does not represent any hazards for persons or the environment.

HT A is an inorganic non-slip finish to receive a higher application temperature.

Composition of the product

- E-glass and silicate glass fibers
- Sizing
- Wire (optional)
- Inorganic non-slip finish

Materials with prescribed EC limited values

None

Section 4 : FIRST AID MEASURES

General information : Please hand over this document to the doctor in charge

Inhalation : Move from scene of exposure, breath fresh air

Skin contact : Clean with lukewarm water, do not rub, use an adipose cream or emulsion.

Eye contact : Flush well with running water, do not rub

Information for doctor in charge : No special measures required

Section 5 : FIRE FIGHTING MEASURES

Applicable extinguishing device

All common types

Inapplicable extinguishing device

Special hazard caused by the material, formulation, combustion products or resulting gas

Special protective equipment during the fire-fighting

Additional information

Section 6 : ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

Individual-related precautions:

Persons susceptible to irritations of the skin should avoid skin contact. Do not rub.

Environmental precautions:

The products do not release substances or materials which could be harmful to the environment. For this reason they can be handled as general industrial waste.

Cleaning process:

No special proposals.
Avoid dust.

Additional information:

Section 7 : HANDLING AND STORAGE

Information on safe handling

An increased formation of dust should be avoided.
Installation of air exhaust.

Information on fire and explosive protection

Additional information

Information on the storage

The material should be stored in original packaging without direct sunlight

demands on storage boxes

Recommended temperatures : 10 - 35°C
Humidity : 40 - 70%

Storage classification VCI

Not classified

Section 8 : EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION

Threshold for exposure at the working place and or biological thresholds:

National and local dust limits have to be taken into consideration. Germany:
6 mg / m³ // OSHA: 15 mg / m³)
Non-respirable fibres.

Thresholds of the working place (AGW) Germany

National dust limit: 6 mg / m³

EU-working place thresholds

Limitation and control of the exposure

No special recommendation under normal conditions. Avoid unnecessary exposures by using adequate local exhaust ventilation.

Personal protective equipment

Breathing: No special precautions. During dusty operations wear paper masks (P1 or P2).
Hands: Wear gloves if needed.
Eyes: No special precautions. Wear protective glasses especially during over head operations.
Body: No special precautions. Loose fitting long sleeved shirt that covers skin.

Information on working hygiene

No special precautions use skin cream or ointment.

Environmental protection measures:

Section 9: PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

Appearance	
Form	Solid
Colour	Fabric : white HT A : different colors available
Odour	Non
Safety data	
Explosive hazard	None
Lower explosion limit	---
Upper explosion limit	---
Steam pressure	None
Density	at 20°C : 2,5 - 2,6 g/cm ³
Flow time	---
Solubility	Size could be solubilised (up 100%) in most organic solvents.
pH-Value	None
Boiling point	None / softening point E-Glass 840°C / silica : 1250°C
Flame point	---
Inflammation point	---

Section 10 : STABILITY AND REACTIVITY

Hazardous reactions

Glass filaments do not cause any dangerous reactions.

Hazardous decomposition products

Size: Beside water vapour possible release of small quantities CO and Nox at continuous combustion.

Thermal decomposition

Size > 150°C inorganic ingredients > 200°C

Section 11 : TOXICOLOGICAL INFORMATION

Toxicological checking

acute toxicity: none

local impact: irritations (temporarily)

Irritations can affect the skin, eyes and the upper respiratory tracts. Impact will stop after leaving the scene of exposure. According to the 67/548/EEC standard no classification needed, because glass filaments do not need a special code Xi (irritant) according to 97/69/EC standard.

Carcinogenic: The International Agency for Research on Cancer (IARC) in June 1987, categorized fibre glass continuous filament as not classifiable with respect to human carcinogenicity (Group 3). The evidence from human as well as animal studies was evaluated by IARC as insufficient to classify fibre glass continuous filament as a possible, probable or confirmed cancer causing material.

Products that are chopped, crushed or severely mechanically processed during manufacture or use may contain a very small amount of respirable glass fibre-like fragments. NIOSH defines “respirable fibres” as greater than 5 microns in length and less than 3 microns in diameter with an aspect ratio of > 5:1 (length-to-width ratio).

Products are made of fibres with diameters > 3 microns.

Practical experience

Each person reacts differently to glass fibres. While a number do not show any reaction during skin contact, others show heavy skin irritation. Sensitisation is possible.

Information on ingredients

Glass filament sizes do not contain PCB (polychlorinated biphenyl) or other polyaromatical products.

Section 12 : ECOLOGICAL INFORMATION

Ecological toxicity

Glass filaments and sizes are not listed as ozone layer-destroying products according to Montreal protocol 1987 (class 1 or 2). These catalogues are an essential part of EC regulation Nr.3093/94 and the amendment of the "Clean Air Act" of the American Environment Agency (EPA).

Mobility

Persistence and degradability

Glass is not biodegradable. Sizes are organic materials which could only slowly and partially be decomposed in Water. Since the concentration of the components used in the composition and the solubility of the components is very low and is considered as not dangerous, glass yarns do not have any negative Eco toxicologically impacts.

Biological accumulation capability

Result of the evaluation of the PTB-properties

Further harmful properties

Section 13 : DISPOSAL CONSIDERATIONS

Material/formulation

Glass products made of continuous or cut glass fibres, conglomerated filaments / with wire and non-slip finish.

Recommendation

Glass filament disposal can be treated as inactive disposal or as general industrial waste. Melted glass could damage the waste incineration plant.

Waste code according to the list of wastes-regulation (AVV)

EAK 101103

Packaging / polluted packaging

Law for the promotion of the circular flow economy and assurance of the ecological waste disposal. (Closed Substance Cycle Waste Management Act. KrW-AbfG from 27.09.1994, revised by law from 12.09.96 (BGBl S. 1354)).

Section 14 : TRANSPORT INFORMATION

Road transport	Air transport	Sea transport
Classification Class : N/A UN-number : N/A No. of hazardous goods : N/A Classification code : N/A	Classification Class : N/A UN-number : N/A	Classification IMDG-Code : N/A UN-number : N/A EMS : N/A Marine pollutant : N/A
Description of the goods -----	Description of the goods -----	Description of the goods -----
Source of hazard No hazard goods	Source of hazard No hazard goods	Source of hazard No hazard goods
Packaging Packaging group : N/A Hazard label : -----	Packaging Packaging group : N/A Hazard label : -----	Packaging Packaging group : N/A Hazard label : -----
Limited quantity : -----		

Section 15 : REGULATORY INFORMATION

Labelling according to EC directive:

Code letter(s) and hazard information of the product:

No hazard goods

Special labelling regarding hazardous components:

EU regulations:

National regulations:

hazard water code:

WGK 1 (textile glass fibres are according to attachment 1 of the administration regulation "hazard water code" not hazardous regarding water (code number 765).

Technical instructions (TI-air):

Statutory order on hazardous incidents (12. BImSchV):

Statutory order on solvents (31.BImSchV):

Employment restriction:

Section 16 : OTHER INFORMATION

Further applicable EU-regulations

Application restrictions recommended by the manufacturer

The maximum operation temperature may not be exceeded (see corresponding data sheet / please request if needed).

DISCLAIMER - The information provided in this Safety Data Sheet is based on the data furnished by our suppliers. While the information and recommendations set forth herein are believed to be accurate, Industries 3R takes no warranty with respect thereto and disclaims all liability in reliance thereon. We recommend testing according to local conditions. The specifications are subject to change without notice.

Last Update : 2025-10-11



FICHE D'INFORMATION VOLONTAIRE SUR LES DONNÉES DE SÉCURITÉ

Informations préliminaires importantes:

Selon « Hazard Communication Standard of the Occupational Safety and Health Administration, Requirement [29CFR1910.1200(b)(6)(v)] » et le système SIMDUT Canadien, des FDS sont requises pour tous les produits chimiques dangereux, cependant, ces mêmes standards spécifient que la réglementation ne s'applique pas aux **“articles”**.

Un “Article” selon la définition du Standard, “signifie un item fabriqué autre qu’un fluide ou une particule: (i) qui lors de sa fabrication est formé selon un dessin et une forme spécifique; (ii) dont l’utilisation finale dépend en entier ou en partie sur le dessin ou la forme spécifique pendant l’utilisation finale; et (iii) qui, sous des conditions d’utilisation normales, ne relâche que de très petites quantités, ex., des quantités minimales ou des traces d’un produit chimique dangereux et qui ne pose aucun danger physique ni de risque pour la santé des employés.”

Nous désirons vous aviser que le produit dont il est question dans le présent document est exempté de la réglementation sur les fiches de données de sécurité.

Avec ce document, nous désirons fournir à l'utilisateur des informations volontaires sur les données de sécurité du produit dont l'apparence et le format sont similaires à ceux d'une fiche de données de sécurité. Ces informations volontaires nous ont été transmises par notre fournisseur.

Si vous avez besoin d'informations additionnelles ou de clarification à ce sujet, s'il-vous-plaît contacter Industries 3R.

Section 1 : IDENTIFICATION

IDENTITÉ

Numéro de pièce: **TP1100SS**

Identité: Tissu de fibre de verre haute température avec renforcement d'acier inoxydable

Description: Tissu de fibre de verre haute température renforcé d'un fil d'acier inoxydable

FOURNISSEUR Industries 3R Inc.

55, Route 116 Ouest, Danville, (Québec) J0A 1A0
819-839-2793

Info@industries3r.com

www.industries3r.com

Utilisation recommandée du produit: Isolation thermique, protection contre l'incendie, protection contre la fumée, renforcement

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Désignation des risques

Les produits en verre E et silicaté, bruts sortis du métier ne sont pas à classer comme dangereux. Les filaments de verre font plus de 3 microns et ne peuvent pas être inhalés. Il est prouvé qu'ils ne provoquent pas de cancer du poumon.

Avertissements supplémentaires visant les risques pour l'homme et l'environnement

De petits filaments brisés risquent de provoquer brièvement des irritations des yeux, de la peau ou des voies respiratoires. Dans des cas rares, des réactions allergiques peuvent se produire.

Section 3 : COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Tous les produits en verre E et silicaté, sont basés sur un matériau : des fils de verre issus de filaments continus.

CAS-Nr.: 65997-17-3

Les fils de verre textiles sont définis par la Directive 67/548/CEE (juin 1967) et par la norme américaine TSCA (Toxic Substances Control Act) comme des produits composés d'un mélange de filaments de verre filés en continu et d'un enduit

Le fil en V4A utilisé est en acier austénitique résistant à la chaleur et présentant une teneur en nickel supérieure à 1 % et en liaison métallique ferme avec le matériau. Il n'y a donc aucun danger ni pour l'homme ni pour l'environnement.

HT A: Apprêt inorganique résistant à la coupe.

Composition du produit

- fibres de verre E ou de verre silicaté
- enduit
- fil en V4A (en option)
- Apprêt inorganique résistant à la coupe

Substances affectées de valeurs limites CE prescrites

Aucune

Section 4 : PREMIERS SOINS

Consignes générales : Remettre ce document au médecin traitant.

Si le produit a été inhalé : Quitter le site et se rendre en plein air.

Si le produit est entré en contact avec la peau : Rincer la peau avec de l'eau tiède et du savon ; ne pas frotter, utiliser une crème ou émulsion contenant de la matière grasse.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau claire, ne pas frotter.

Remarques à l'intention du médecin : Aucune mesure particulière nécessaire.

Section 5 : MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

tous les moyens d'extinction usuels

Moyens d'extinction non appropriés

Aucune

Risques particuliers émanant de la substance ou de la préparation elle-même, de ses produits de combustion ou des gaz engendrés

Aucune

Équipement de protection particulier pour lutter contre l'incendie

Aucune

Consignes supplémentaire

Aucune

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Mesures de précaution référées aux personnes

Mesures de précaution référées aux personnes: Chez les personnes présentant une particulière sensibilisation aux irritations cutanées, nous recommandons d'éviter le contact avec la peau. Ne pas frotter !

Mesures de protection environnementale

Le produit ne génère aucun risque écologique. Lors de la mise au rebut, il faut respecter les dispositions locales visant les déchets et résidus.

Procédé de nettoyage / d'absorption

Il n'y a aucune prescription particulière à respecter. Éviter un dégagement de poussière.

Consignes supplémentaires

Aucune

Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Consignes pour un maniement sûr

Un développement accru de poussière devrait être intercepté par un système d'aspiration d'air.

Remarques sur la protection contre le risque d'incendie et d'explosion

aucune

Consignes supplémentaires

aucune

Informations visant les conditions de stockage

Le matériau doit être stocké dans son emballage d'origine, au sec et sans ensoleillement direct.

Exigences visant les locaux de stockage et récipients

Température de stockage recommandée : entre 10 et 35 °C ; humidité relative comprise entre 40 et 70 %.

Classement VCI :

Non classé

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites pour l'exposition professionnelle et / ou valeurs limites biologiques :

Les fibres de verre utilisées ne figurent pas dans la liste « Prescription technique 905 visant les matières dangereuses » (Technische Regel für Gefahrstoffe 905 - TRGS) Vu la taille des fibres utilisées, ces dernières ne peuvent pas être inhalées.

Valeurs limites d'exposition professionnelle en Allemagne (AGW) :

Valeur limite générale d'exposition à la poussière : 6 mg / m³

Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle dans l'Union Européenne :

Néant

Limitation et surveillance de l'exposition :

Aucune recommandation particulière dans des conditions d'utilisation normales. En présence d'une forte pollution, des systèmes d'aspiration peuvent être installés.

Équipement de protection personnelle

Protection respiratoire : Aucune mesure particulière à respecter ; porter éventuellement un masque en papier P1 ou P2.

Protection des mains : Gants de travail si nécessaires.

Protection des yeux : Aucune mesure particulière à prendre ; nous recommandons le port éventuel de lunettes protectrices lors de travaux en sous-face.

Protection du corps : Aucune mesure particulière à prendre ; éviter toutefois des vêtements trop moulants.

Mesures de protection de l'environnement

Néant

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	
État d'agrégation	Corps solide
Couleur	Textile : blanche HT A : différentes couleurs possibles
Odeur	Corps solide
Caractéristiques intéressant la sécurité	
Risque d'explosion	Néant
Limites inférieurs d'explosivité	---
Limites supérieurs d'explosivité	---
Pression de vapeur	Non applicable
Densité	20°C : 2,5 - 2,6 g/cm ³
Temps d'écoulement	---
Hydrosolubilité	solubilité très réduite dans l'eau. Les enduits sont solubles (jusqu'à 100 %) dans la plupart des solvants organiques.
pH	Non applicable
Point d'ébullition/Plage d'ébullition	Néant / point de ramollissement : verre E : 840°C / silicaté : 1250°C
Point de flamme	---
Température d'inflammation	---

Section 10 : STABILITÉ AND REACTIVITÉ**Conditions à éviter**

Les fils à base de filament de verre sont des produits ne pouvant pas provoquer de réactions dangereuses.

Produits de décomposition dangereux

Enduit: Outre de la vapeur d'eau, un dégagement de CO et de NOx dans des conditions de combustion constantes est possible.

Décomposition thermique

Enduit > 150°C ingrédients anorganiques > 200°C

Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Essais toxicologiques

Toxicité aiguë : néant

Effet local : irritations de la peau de courte durée possibles

Les irritations sont de courte durée et affectent la peau, les yeux et les voies respiratoires supérieures. L'irritation diminue en s'éloignant du site. Conformément à la norme 67/548/CEE, une classification est nécessaire vu que les filaments de verre E selon la norme 97/69/CE ne requièrent pas de mentionner la classe Xi (irritant).

Cancérogénicité :

L'OMS a fait analyser des filaments de verre (verre continu) par le Centre international CIRC, avec pour résultat que les filaments de verre ne donnent pas lieu à les classer quant aux risques de cancérogénicité. Les filaments de verre entrent dans le groupe des fibres minérales artificielles.

Le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) a classé les filaments de verre continus dans le groupe 3, c'est-à-dire « non classifiable quant à la cancérogénicité ». Les fibres présentant un diamètre > 3 microns, les filaments ne peuvent pas être inhalés.

Les produits sont fabriqués en fibres faisant plus de 3 microns de diamètre.

Connaissances empiriques issues de la pratique

Chaque personne réagit différemment aux fibres de verre. Tandis que certaines personnes n'ont aucune réaction au contact cutané, d'autres développent des irritations. Une sensibilisation est possible.

Informations relatives aux ingrédients

Les ingrédients utilisés ne contiennent ni PCB (polychlorobiphényle) ni d'autres produits poly aromatiques

Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Dans le Protocole de Montréal de 1987 (classe 1 ou classe 2), les filaments de verre et produits à base d'enduit n'ont pas été classés comme produits capables de détruire la couche d'ozone. Ces listes font partie intégrante du règlement CE n° 30093/94 ainsi que du chapitre VI de l'amendement apporté au « Clean Air Act » de l'American Environment Agency (EPA).

Mobilité

Persistance et biodégradabilité

Le verre n'est pas biodégradable. Les enduits se composent de matières organiques que l'eau ne décompose que lentement et qu'en partie. Les ingrédients sont présents en si faible quantité qu'ils ne sont pas classés dangereux. Pour cette raison, aucune répercussion éco-toxicologique n'est attribuée aux fils de verre.

Potentiel de bioaccumulation

Résultats de l'évaluation des propriétés PTB

Autres effets néfastes

Section 13 : DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Substance / Préparation

Produits en verre E / silicaté issus de fils de verre / filaments continus / coupés / avec ou sans V4A avec résistant à la coupe.

Recommandation

Élimination comme déchet inactif ou comme déchet industriel général. Ne pas incinérer les filaments de verre vu que la masse vitrée peut endommager l'incinérateur. Code déchet selon l'ordonnance sur la nomenclature des déchets

Code déchet selon l'ordonnance sur la nomenclature des déchets (AVV)

EKA 040209/200102.

Emballage / emballage souillé / emballage nettoyé

Loi allemande KrW-AbfG du 27/09/1994 sur la gestion économique en circuit fermé et sur l'élimination des déchets compatible avec l'environnement, amendée par la loi du 12/09/96 (J.O. p. 1354) sur la réglementation régionale de la gestion des déchets.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre ADR/RID	Transport aérien OACI - TI et IATA-DGR	Transport maritime
Classification Classe : N/A Numéro UN : N/A Numéro de danger : N/A Code de classification : N/A Désignation du produit ----- Communiqué de danger Il ne s'agit pas d'un produit dangereux selon la réglementation des transports. Emballage Groupe d'emballage : N/A Étiquette de danger : N/A Quantité limitée -----	Classification Classe : N/A Numéro UN : N/A Désignation du produit ----- Déclencheur de danger Il ne s'agit pas d'un produit dangereux selon la réglementation des transports. Emballage Groupe d'emballage : N/A Étiquette de danger : N/A	Classification IMDG-Code : N/A Numéro UN : N/A EmS : N/A Marine polluant : N/A Désignation du produit ----- Déclencheur de danger Il ne s'agit pas d'un produit dangereux selon la réglementation des transports. Emballage Groupe d'emballage : N/A Étiquette de danger : N/A

Section 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Marquage selon directive CE

Lettre(s) identifiante(s) et désignation(s) des risques du produit

Les produits en fibre de verre blanc cassé provenant de filaments continus n'ont pas besoin d'être marqués produits dangereux.

Composant dangereux déterminant pour l'étiquetage :

Prescriptions européennes

Prescriptions nationales

Classe de dangerosité pour l'eau

WGK 1 (Conformément à l'annexe 1 du règlement administratif « Substances dangereuses pour l'eau », les fibres de verre textiles sont classées non dangereuses pour l'eau (n° d'identification 765).

Instructions techniques sur le maintien de la pureté de l'air (« TA-Luft »)

Ordonnance sur les incidents

Règlement sur les solvants

Restriction des activités professionnelles

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Directives CE également applicables :

Restrictions d'utilisation recommandées par le fabricant

La température limite d'utilisation (voir la fiche de caractéristiques techniques correspondante / la demander le cas échéant) ne doit pas être dépassée.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ – Les informations fournies dans cette fiche et la sécurité des données sont basées sur les données fournis par nos fournisseurs actuels. Bien que les informations et les recommandations du présent document sont considérées comme exactes, Industries 3R ne prend aucune garantie à cet égard et décline toute responsabilité en se fondant sur celle-ci. Nous vous recommandons de tester en fonction des conditions locales. Les spécifications sont sujettes à modification sans préavis.

Date de mise à jour : 2025-11-10